



FINANCER L'ÉGALITÉ : RENFORCEMENT DE LA BSG AU MAROC

LE CONTEXTE

La Budgétisation Sensible au Genre (BSG), dont le Maroc est un pays pionnier, vise à orienter les politiques et les budgets publics pour que ceux-ci bénéficient de façon égale aux citoyens et citoyennes, et contribuent à la réduction des inégalités entre les sexes. La BSG est fondée sur les principes de la bonne gouvernance telle que la transparence, l'équité, la démocratie, la responsabilité et la participation.

En tant qu'approche budgétaire axée sur la performance, la BSG vise à garantir que la collecte et l'allocation des ressources publiques sont effectuées de manière équitable et efficace et contribuent à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Le Royaume du Maroc s'est engagé depuis 2001 dans la mise en place de la BSG, à travers différentes réformes constitutionnelles, légales et politiques. Cet engagement a été renforcé en 2013 par la création du Centre d'Excellence pour la Budgétisation Sensible au Genre (CE-BSG), centre d'expertise et coordinateur de la mise en œuvre de la BSG. L'adoption en 2015 de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOF) instaurant une budgétisation publique programmatique à la fois axée sur la performance et sensible au genre est venue

consacrer la redevabilité des différents acteurs en faveur de la réduction des inégalités entre les sexes. ONU Femmes a accompagné le Ministère de l'Economie et des Finances dès 2001 à travers un partenariat renouvelé en 2013 et visant la création et le développement du CE-BSG.

Le chantier de la BSG a également été appuyé par l'Union Européenne qui a accompagné les différentes vagues de préfiguration pour la mise en œuvre des dispositions BSG de la LOF, et la réalisation d'Analyses Genre Sectorielles dans le cadre de son programme Moussawat, ainsi que par l'Agence Française de Développement qui appuie le Maroc à travers une prêt de politique publique BSG ainsi que divers appuis techniques (dont l'élaboration d'AGS et l'amélioration du système d'information pour la BSG).

Malgré d'importants succès réalisés, plusieurs défis se posent encore, notamment l'engagement des Départements Ministériels à l'intégration transversale de l'égalité entre les sexes dans leurs stratégies sectorielles et programmes publics, la traçabilité des montant alloués visant l'égalité entre les sexes et la mise en place d'un système de suivi et évaluation de ces stratégies, politiques et programmes publics.

ENJEUX D'ÉGALITÉ ET POLITIQUES PUBLIQUES



Education : La scolarisation en primaire pour les garçons comme pour les filles en milieu rural et urbain est presque complète mais seules **29%** des filles porteuses de handicap accèdent à l'école (contre **49%** des garçons), 2016.



Travail : Le taux d'activité des femmes n'est que de **21,5%** contre un taux d'activité des hommes de **71%**, 2019.



Agriculture : les femmes sont plus présentes dans le secteur de l'agriculture, forêt et pêche avec une part de **46,9%** de l'emploi féminin (2019). Seulement **1%** de femmes sont propriétaires de terres agricoles et elles ne représentent que **1%** des élu.e.s dans les chambres d'agricultures régionales, 2016.



Santé : En 2018, la proportion d'accouchements en milieu surveillé est de **86,1%** à niveau national. En milieu rural ce taux est de **74,2%**.

Le taux de prévalence de la violence envers les femmes est de **57%** (**58%** en milieu urbain pour **55%** en milieu rural), 2019.

L'inscription de la BSG dans la Loi Organique n°130-13 relative à la loi de finances de 2015 :

- Au programme budgétaire de chaque département doivent être associés des objectifs de réduction des inégalités, dont l'atteinte est mesurée par des indicateurs (article 39).
- Le projet de Loi de Finances déposé au Parlement est systématiquement accompagné par un Rapport Budget Genre détaillant l'engagement budgétaire des Départements Ministériels en faveur de l'égalité entre les sexes (article 48).



NOTRE STRATEGIE POUR LE CHANGEMENT

Le programme « Financer l'Égalité : renforcement de la BSG au Maroc » s'inscrit dans la continuité de l'appui technique et financier de ONU Femmes ainsi que de l'AFD et de l'UE à la mise en œuvre de la BSG. Fortement ancré sur une logique d'appropriation nationale, le renforcement du CE-BSG en tant que coordinateur de la mise en œuvre de la BSG au Maroc représente une composante fondamentale du programme.

Résultats attendus du programme :

- Le CE-BSG est doté d'un plan d'action détaillé et partagé entre les différents acteurs de la BSG au Maroc et adressant les principaux points d'optimisation de la mise en place de la BSG au Maroc.
- Le CE-BSG est appuyé dans la mise en œuvre de son plan d'action pour le renforcement de la BSG au Maroc, notamment par la mise en place d'un cadre organisationnel et de gouvernance partagé entre les différents acteurs de la BSG, le renforcement des capacités des départements ministériels et des parlementaire et la production et la diffusion des outils BSG.
- Le CE-BSG est accompagné dans le rayonnement de la BSG à l'échelle internationale et nationale.

Durée du programme : Juillet 2019 – Mars 2024

Budget : 2 200 000 €



PARTENARIATS POUR LE CHANGEMENT

Pour créer un environnement propice à la mise en place de la BSG, ONU Femmes met à profit ses mandats de coordination et de mise en œuvre avec un éventail de partenaires.

Le programme « Financer l'Égalité » s'inscrit dans le cadre d'un partenariat inédit entre le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, l'ONU Femmes, l'AFD, et l'UE, qui permet la convergence et la coordination des appuis techniques et financiers à la BSG au Maroc.

L'initiative s'inscrit également dans une démarche plus large de mise en œuvre d'une gouvernance sensible au genre qui s'appuie également sur un partenariat avec la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), du Ministère de l'Intérieur, pour l'appropriation de la BSG au niveau local et un partenariat avec le Haut-Commissariat au Plan (HCP) pour renforcer la production et la diffusion des statistiques sensibles au genre.

Quelques résultats de l'accompagnement d'ONU Femmes 2019 - 2020 :

- L'appui à l'intégration du genre dans le Plan National de l'Eau. Une étude pour l'intégration du genre dans le Plan National de l'Eau a été réalisée, et les capacités en matière de genre des représentants du Département de l'Eau et des Agences de Bassins Hydrauliques ont été renforcées.
- L'appui à la refonte du Rapport Budget Genre. Le Rapport Budget Genre est l'outil privilégié de l'évaluation des politiques publiques au regard des principes de l'égalité de genre. La nouvelle version du Rapport Genre dispose désormais d'une architecture restructurée, alignant ses contenus avec les Projets de Performance, et en faisant le lien avec le Programme Gouvernemental pour l'Égalité (ICRAM 2) et les stratégies sectorielles.
- Le renforcement des capacités des Départements Ministériels en matière de BSG. Un nouveau cycle de formation généraliste en matière de BSG a été lancé. Les capacités techniques de 40 représentants de 8 Départements Ministériels ont été renforcées en BSG.